



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 janvier 2024

Présents : José BELDA, Philippe SCHAAL, Cécile MERROUCHE, Isabelle RAYMOND, Christine MERCIER, Noël MESTRE, Pierre Henri MESTRE, Christelle REVIRON, Sylvette VOISSIERE

Absents excusés : Christelle REVIRON donne pouvoir à Cécile MERROUCHE, Franck SABATIER

Absent : Franck PAPARIC

Secrétaire de séance : Isabelle RAYMOND

1° Délibération concernant la convention pour la stérilisation des chats libres avec l'APA

Une convention doit être signée avec l'APA pour une campagne de stérilisation des chats allant du 01/02/2024 au 29/04/2024. Le coût est dégressif en fonction du nombre de chat amenés à l'APA et stérilisés. L'APA s'engage à tester les chats pour le sida, les puces et les stérilise avant de les relâcher sur la commune où ils ont été trouvés.

Le Conseil vote à l'unanimité

2° Délibération concernant la convention de portage avec gardiennage dans le cadre de l'acquisition des parcelles rue des Ecoles par l'EPF-SMAF Auvergne

Pour commencer les travaux de la maison d'habitation, rue des Ecoles, acquise par l'EPF SMAF Auvergne pour le compte de la commune, nous devons signer une convention. Elle nous permettra de commencer à démolir et réparer ce bien avant d'en devenir propriétaire.

Le Conseil vote à l'unanimité

3° Délibération pour l'encaissement des chèques du repas des aînés

Suite au repas des aînés de 7 janvier 2024, une délibération doit être prise pour permettre l'encaissement des chèques pour les personnes de moins de 67 ans.

Le Conseil vote à l'unanimité

4° Délibération pour une demande de subvention DETR avec le bonus vert concernant le logement 7 bis rue des Ecoles

Une délibération doit être prise pour la demande de DETR avec le bonus vert pour le logement 7 bis rue des Ecoles.

Le Conseil vote à l'unanimité

5° Délibération pour une demande de subvention Fonds Vert concernant le logement 7 bis rue des Ecoles

Une demande de subvention Fonds Vert doit être réalisée pour permettre la rénovation thermique du logement 7bis rue des Ecoles. Cette subvention aidera à isoler, baisser les plafonds, et changer la porte d'entrée. Une fois ces travaux réalisés le bien pourra être remis à la location.

Le conseil vote à l'unanimité

6° Délibération pour le fonds de concours Riom Limagne et Volcan concernant le logement 7 bis rue des Ecoles

Une demande de fonds de concours à Riom Limagne et Volcan doit être demandée pour rénover l'appartement 7 bis rue des Ecoles afin d'isoler le logement.

Le conseil vote à l'unanimité

7° Compte rendu Syndicat et commissions

- Projet de convention entre RLV et la Fondation du Patrimoine : la signature de cette convention est prévue en Avril 2024 ; elle permettra de favoriser la sauvegarde du patrimoine privé et public. Le label « fondation du patrimoine » permet de collecter des aides, les donateurs pourront défiscaliser leurs dons.

La séance est levée à 19h45

Prochaine réunion du Conseil Municipal le Jeudi 22 février 2024 à 19H00

MANIFESTATIONS à VENIR

- Balade thermique 03/02/24
- LOTO Chav'anime 18 février 2024 à 14h00
- CARNAVAL le 09 mars 2024